

gisements et l'exploitation de la minette et la situation des hauts fourneaux du Grand-Duché. De la sorte nous apprenons qu'en 1886 l'extraction du minerai donna 2.361.372 tonnes; que les 20 hauts fourneaux du pays produisaient 300.644 tonnes de fer; que pendant les 8 mois de son fonctionnement l'aciérie de Dudelange eut une production de 40 000 tonnes d'acier Thomas; que des 2 laminoirs sortirent 40 000 tonnes.

Depuis 1896 Léon Metz faisait partie du Comité du «Verein deutscher Eisenhüttenleute»

Il resta à la tête de l'usine d'Esch jusqu'en 1911, année de constitution de l'ARBED dont il fut un des membres du Conseil d'administration, pour en devenir le président du 2. 7. 1917 au 17. 1. 1919. (4)

Les familles Léon Metz et Hubert Muller-Tesch habitaient respectivement chacune une aile de l'ancien château des Schauwenbourg jusqu'au 22. 4. 1905 où le feu détruisit les combles et força les habitants d'évacuer l'immeuble.

Les Metz attendirent l'achèvement de la rénovation du château dans une maison toute proche de la route de Luxembourg tandis que les Muller vécurent quelque temps à Messancy. Après avoir réaménagé le château, les deux familles y restèrent jusqu'à la mort de Léon Metz en 1928. Complètement délabrée, la belle demeure fut démolie en 1955.

Par arrêté g.-d. du 24. 9. 1904 Léon Metz fut nommé membre de la Chambre de commerce, en remplacement de son cousin Emile Metz. L'arrêté portant sa nomination de président de la haute assemblée est daté du 14. 3. 1905.

Par la loi du 4. 4. 1924 le recrutement des membres de la Chambre de commerce effectué jusqu'ici par voie d'autorité, fut remplacé par la base élective. Lors de sa réunion inaugurale du 4. 6. 1925, la nouvelle chambre professionnelle — pour laquelle Léon Metz n'avait plus posé sa candidature — lui conféra le titre de président d'honneur. (5)

Entré au Conseil communal, lors des élections du 2. 1. 1873, Léon Metz fut nommé échevin le 16. 1. 1877.

A ce moment la commune d'Esch comptait déjà quelque 5000 habitants.

En 1905, lorsqu'il s'agit d'acquérir pour 32 000 francs la partie saillante de l'ancienne chapelle Notre-Dame à incorporer dans la place Norbert Metz, et que malgré la contribution de la commune, des voisins et de l'Etat, il manquait encore 7 000 francs, Léon Metz se déclara d'accord de prendre ce montant à sa charge. (6) Il est à